

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2004-2005

17 MARS 2005

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À RENDRE LES SITES WEB OFFICIELS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ACCESSIBLES À TOUS ET PARTICULIÈREMENT AUX PERSONNES SOUFFRANT
D'UN HANDICAP VISUEL(1)

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES, DU BUDGET, DES
AFFAIRES GÉNÉRALES ET DU SPORT
PAR M. OLIVIER DE CLIPPELE.

(1) Voir Doc. n°44 (2004-2005) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Discussion	3
2	Vote	3

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Finances, du Budget, des Affaires générales et du Sport a examiné au cours de sa réunion du 17 mars 2005(1) la Proposition de résolution visant à rendre les sites Web officiels de la Communauté française accessibles à tous et particulièrement aux personnes souffrant d'un handicap visuel.

1 Discussion

Mme Bertieaux en tant que co-auteur de cette proposition rappelle qu'elle vise à rendre les sites web officiels de la Communauté accessibles à tous et surtout aux personnes qui souffrent d'un handicap visuel.

Elle se réjouit particulièrement de ce que cette résolution vienne en discussion devant la commission dans la semaine de l'Internet. Dans une semaine telle que celle-là, elle trouve opportun de poser des gestes vers certaines catégories de personnes pour qui l'accessibilité aux données d'Internet peut constituer une source importante d'informations.

Elle souhaite qu'en ce domaine, la Communauté française puisse donner l'exemple et que en rendant ses sites officiels accessibles, elle lance ainsi un signal fort.

Mme Corbisier-Hagon souligne que tous les groupes politiques ont signé la proposition de résolution ce qui montre l'importance du vote de cette résolution. Elle rappelle que de plus en plus d'hommes et de femmes politiques portent leur attention aux malvoyants ainsi qu'aux malentendants. La proposition de résolution déposée devant la commission a pour but d'apporter un soutien à cette préoccupation.

M. Senesael s'associe aux réflexions de ses collègues. Il pense qu'il est toujours important de donner des signaux forts pour favoriser l'intégration de la personne handicapée, que cette intégra-

tion soit sociale, culturelle ou scolaire par l'utilisation des sites web et surtout par du matériel adapté aux situations concrètes de problèmes de voyance.

2 Vote

La proposition de résolution est adoptée à l'unanimité des dix membres présents.

A l'unanimité des membres présents, il a été fait confiance au Président et au Rapporteur pour l'élaboration du présent rapport.

Le Rapporteur,

O. de CLIPPELE

Le Président,

P. WACQUIER

(1)

Ont participé aux travaux de la Commission :

M. Wacquier (Président),

Mme Bertieaux, M. Boucher, M. de Clippele (Rapporteur),
Mme Colicis, Mme Corbisier-Hagon, M. Diallo, Mme Docq
(en remplacement de M. Daerden), M. Galand, Mme Lissens,
M. Marchal, M. Senesael et Mme Tillieux.

Ont assisté aux travaux de la Commission :

M. Daïf, Mme Jamouille, M. Walry : membres du Parlement

Mme De Boeck, médiatrice

Mme Cosyns, médiatrice-adjointe

Mme Lee, experte du groupe PS

M. Sohy, expert du groupe MR

Mme Bernard, experte du groupe cdH

M. Balcaen, expert du groupe ECOLO